



SUPREMEX ANNONCE UNE AMÉLIORATION DE SES RÉSULTATS POUR LE SECOND TRIMESTRE DE 2015 ET DÉCLARE UN DIVIDENDE RÉGULIER TRIMESTRIEL

Montréal (Québec), le 30 juillet 2015 – Supremex Inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), le plus grand fabricant et distributeur canadien d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor, a annoncé ses résultats pour le second trimestre clos le 30 juin 2015 et déclaré un dividende régulier trimestriel.

Faits saillants du second trimestre :

- Produits des activités au T2 2015 en hausse de 10,6 % atteignant 33,9 millions de dollars par rapport à l'année précédente, résultant de la forte croissance du marché des enveloppes aux États-Unis.
- BAIIA ajusté¹ a augmenté de 10,6 % pour atteindre 6,4 millions de dollars, alors que, suite à un gain hors trésorerie du régime de retraite de la Société, le BAIIA¹ a augmenté de 77,6 % par rapport au second trimestre de l'année précédente, pour atteindre 10,3 millions de dollars.
- Résultats nets en croissance de 138,2 %, atteignant 5,6 millions de dollars (ou 0,19 \$ par action) comparés à 2,3 millions de dollars (ou 0,08 \$ par action) lors du second trimestre de l'année précédente.
- Produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes en hausse de 2,9 % pour atteindre 26,1 millions de dollars.
- Produits des activités provenant du marché américain des enveloppes en hausse, ayant crû de 78,9 % pour atteindre 5,3 millions de dollars.
- Le conseil d'administration de la Société a approuvé un paiement de dividende trimestriel de 0,05 \$ par action, équivalent à celui payé lors des trois derniers trimestres et en hausse de 25 % par rapport au dividende trimestriel correspondant de l'année précédente.

« Nos solides résultats du second trimestre démontrent notre capacité à croître dans nos marchés clés tout en continuant à obtenir un bon rendement opérationnel, » a dit Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex. « Avec d'importants gains de parts de marché aux États-Unis et une progression dans notre offre à valeur ajoutée de produits d'emballage et spécialisés, nous sommes confiants de pouvoir continuer à croître et générer de la valeur pour les actionnaires. »

« Alors que nous entamons le second semestre, nos perspectives demeurent solides pour le marché américain des enveloppes, nous permettant de faire face au déclin séculaire de la demande canadienne pour les enveloppes, tel qu'observé par Postes-Canada dans son plus récent rapport trimestriel. Une forte devise américaine soutient nos efforts de pénétrer davantage le plus grand marché du monde des enveloppes, où nous utilisons nos réseaux de distribution existants et en créons de nouveaux afin d'y acheminer notre capacité de production. Nous continuerons également de gérer activement l'effet d'une devise canadienne plus faible sur nos coûts des matières premières en améliorant notre mix de produits et nos efficacités de fabrication » a ajouté M. Emerson.

¹ Se reporter à la page 3 pour le « Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté » et leurs définitions

Résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2015

Les produits d'activités générés lors du second trimestre de 2015 ont atteint 33,9 millions de dollars, une hausse de 10,6 % par rapport à 30,6 millions de dollars lors du second trimestre de 2014. Les produits d'activités provenant du marché américain des enveloppes ont connu une croissance de 78,9 % alors que ceux provenant du marché canadien des enveloppes ont crû de 2,9 %.

La croissance s'est accélérée dans le marché américain, entraînée par des changements dans le contexte concurrentiel et par la force de la devise américaine. Le nombre d'unités vendues aux États-Unis a augmenté de 60,0 % et les prix moyens de vente exprimés en dollars canadiens ont augmenté de 11,8 %. Au Canada, la croissance des produits d'activités s'est maintenue avec une croissance de 1,6 % du volume d'unités vendues et une augmentation des prix moyens de 1,3 % rendue nécessaire en réponse à l'effet de taux de change sur les coûts.

Les produits d'activités générés par les produits spécialisés au cours du trimestre sont en hausse de 7,3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 2,4 millions de dollars, avec une croissance de 15,4 % du nombre d'unités vendues. La Société continue de miser sur cette offre de produits à valeur ajoutée, croyant au potentiel de croissance de ce segment de marché.

Le BAIIA ajusté¹ a cru de 10,6 % pour atteindre 6,4 millions de dollars attribuable à l'appréciation des produits d'activités provenant du marché américain des enveloppes et du mix de produits vendus, alors que, suite à un gain hors trésorerie relié à la modification faite au régime de retraite, le BAIIA¹ a augmenté de 77,6 % pour atteindre 10,3 millions de dollars.

Les résultats nets ont augmenté de 138,2 % ou 3,3 millions de dollars pour atteindre 5,6 millions de dollars ou 0,19 \$ par action, comparativement à un résultat net de 2,3 millions de dollars équivalant à 0,08 \$ par action lors du trimestre comparatif de l'année précédente.

Au cours du trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement ont atteint 4,9 millions de dollars, comparativement à 4,4 millions de dollars lors de la période correspondante de l'année précédente.

Capitalisation et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En date du 30 juillet 2015, la Société avait 28 750 967 actions ordinaires émises et en circulation. En date du 26 juin 2015, Supremex a annoncé un nouveau programme public de rachat des actions dans le cours normal des activités, qui est en vigueur depuis le 2 juillet 2015 et selon lequel la Société peut racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 1 435 000 actions ordinaires d'ici le 1 juillet 2016.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action, payable le 14 octobre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2015. Ceci représente une augmentation de 25 % sur le dividende versé lors du trimestre comparatif de l'année passée et équivalent aux trois derniers dividendes trimestriels. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » pour l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et toute législation provinciale semblable.

¹ Se reporter à la page 3 pour le « Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté » et leurs définitions

Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

| | Périodes de trois mois closes les | | Périodes de six mois closes les | |
|---|--------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------|
| | 30 juin 2015 \$ | 30 juin 2014 \$ | 30 juin 2015 \$ | 30 juin 2014 \$ |
| Résultat net | 5 552 | 2 330 | 9 356 | 5 698 |
| Impôts sur le résultat | 2 016 | 771 | 3 416 | 2 004 |
| Frais de financement | 239 | 287 | 601 | 609 |
| Perte à la cession d'immobilisations corporelles | — | 6 | — | 6 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 980 | 881 | 1 941 | 1 763 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 1 541 | 1 541 | 3 082 | 3 082 |
| BAIIA⁽¹⁾ | 10 328 | 5 816 | 18 396 | 13 162 |
| Ajustements | | | | |
| Moins : Gains résultant de la modification apportée aux régimes de retraite | (3 898) | — | (4 341) | — |
| Moins : Gain résultant de la modification apportée aux régimes complémentaires de retraite | — | — | (614) | — |
| BAIIA ajusté⁽¹⁾ | 6 430 | 5 816 | 13 441 | 13 162 |

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et BAIIA ajusté et des mesures non conformes aux IFRS ».

Définition du BAIIA (ou BAIIA ajusté) et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles.

Le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) ne constitue pas une mesure de rendement reconnue en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) ne doit pas être interprété comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS comme indicateur du rendement de la Société. Supremex estime que le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers d'évaluer la capacité génératrice de trésorerie opérationnelle d'une entreprise et sa capacité à remplir ses résultats financiers.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant les prévisions du BAIIA, le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations sont fondées sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats opérationnels, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2014 et pour le trimestre clos le 30 juin 2015.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être considérées comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections dans ces

informations prospectives. Certains de ces risques et incertitudes sont : les cycles économiques, les fonds disponibles, le déclin de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation du financement des régimes de retraite de la Compagnie, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les incertitudes et les risques sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2014, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf si autrement requis par la législation en valeurs mobilières applicable. La Société décline expressément toute intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex à l'adresse www.supremex.com

À propos de Supremex

Supremex Inc. est le plus grand fabricant et distributeur d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées au Canada ainsi qu'un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Seul fabricant national d'enveloppes, Supremex compte des installations manufacturières réparties dans sept provinces et une aux États-Unis, et emploie environ 500 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits qui répondent aux exigences de clients nationaux comme des sociétés chef de file, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

-30-

Renseignements :

Benoît Crowe, CPA, CA
Vice-président, Finance

514-595-0555